

Public

- Personne souhaitant actualiser ses connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité des chariots concernés

Prérequis

- Disposer d'un environnement technique de travail conforme aux prérequis de la plateforme de formation
- Et d'une adresse mail personnelle unique
- Être reconnu apte par le service de santé au travail

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 7 heures
 - Théorie : 3 h 30 estimées en E-learning à effectuer sur une période de 10 jours de droits ouverts
 - Tests théorique et pratique : 3 h 30 en centre de formation

Modalités et méthodes pédagogiques

- Distanciel et présentiel
- Séquences de cours en autonomie à distance, évaluation en centre
- En langue française

Qualité des formateurs

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

R489 - RENOUELEMENT CACES®

e-cariste Cat. 2B

Cat. 2B : Chariots tracteurs industriels
(Capacité de traction ≤ 25 tonnes)

Objectifs généraux

- Actualiser ses connaissances relatives à l'utilisation en sécurité d'un chariot automoteur de manutention à conducteur porté
- Vérifier par le passage d'un test son aptitude à utiliser en sécurité les chariots automoteurs de manutention de la catégorie concernée

Les plus de la formation



- Un gain de temps pour l'entreprise. Le salarié est acteur de son apprentissage : rythme et approfondissement
- Des frais de formation et de déplacement optimisés
- Plus de flexibilité dans le parcours de formation
- Suivi des modules de formation en ligne justifié par le détail du parcours de formation réalisé
- Des ressources pédagogiques très riches : modules de formations interactifs sonorisés, évaluations intermédiaires, FAQ, test CACES® « blanc », synthèses téléchargeables
- Accès via « controle.aftral.com » à la vérification de l'authenticité du CACES® délivré

Mode d'évaluation des acquis

- Réalisation d'évaluations pédagogiques avec enregistrement des résultats obtenus
- Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences
- Evaluation finale par le test CACES®

Objectifs généraux

Validation

- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des chariots de la catégorie concernée, si résultat positif. En cas d'échec, attestation des compétences acquises/non acquises.
- Sans niveau spécifique
- Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5058>
- Codes RS : 5058
- Codes Certif Info : 106697



Agrément

- Organisme Testeur Certifié CACES®

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Vérifier par le passage des tests théorique et pratique son aptitude à utiliser en sécurité les chariots automoteurs de manutention de la catégorie concernée	3 h 30
Passage test Caces® <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation théorique <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation et textes de la sécurité sociale - Classification et technologie - Sécurité ▪ Évaluation pratique <ul style="list-style-type: none"> - Adéquation - Vérifications - Conduite, circulation, manœuvres - Maintenance 		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES <p>Salle</p> <p>Chariot(s)</p> <p>Hall de manutention</p>

Modalités techniques des formations distancielles

- Matériel : PC / tablette / smartphone
- Navigateur internet : Chrome (recommandé) ou Firefox, Edge, Safari...
- Les identifiants d'accès au parcours de formation sont communiqués par mail le 1^{er} jour de la formation
- Hotline technique par mail